

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lre}
NIVERLET, libraires ;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
4 — 1 — — matin, Express-Poste.
10 — 28 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 51 — — Omnibus.
6 — 6 — — soir, Omnibus.
9 — 23 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On écrit de Berlin à l'Agence Havas, le 9 juillet, que le bruit d'un Congrès de souverains à Wilbad se reproduit avec beaucoup de persistance, malgré les démentis dont il est l'objet. On dit que l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse s'y trouveront, et que même l'Empereur des Français s'y rendra in-cognito.

On lit dans le *Moniteur* :

Le ministre de la marine et des colonies a reçu de M. le lieutenant-colonel Faïdherbe, gouverneur du Sénégal, des rapports du 24 mai au 2 juin.

Le gouverneur y rend compte d'abord d'une expédition qu'il a faite sur la rive des Maures, au lac de Cayar, en face de l'établissement de Podor. Il a, dans cette expédition, rencontré et battu l'armée des Maures, d'un effectif d'environ 2,000 hommes, et les a dispersés avec une perte sensible. Les détails circonstanciés de cette affaire ayant déjà été consignés dans le *Moniteur* du 4 juillet 1857, d'après le *Moniteur du Sénégal*, nous ne les reproduirons pas ici.

Le gouverneur ajoutait dans son rapport du 24 mai :

« Je n'ai eu qu'à me louer de tout le monde ; officiers et soldats ont supporté avec une constance admirable les souffrances inséparables d'une pénible course au mois de mai, le plus chaud de l'année dans l'intérieur du Sénégal.

« J'ai tout lieu de croire que cette expédition portera les meilleurs fruits et rendra les Maures plus raisonnables dans leur prétentions, en leur prouvant qu'au cœur même de leur pays, il ne sont pas à l'abri de nos coups. »

Dans un autre rapport, également daté du 24 mai, M. Faïdherbe donnait au ministre l'information suivante :

« Depuis notre expédition du lac Cayar, qui a produit le meilleur effet dans le haut pays des Trarzas, dans le Dimar et à Podor, Eli est venu détruire le village de Gandon, près de Saint-Louis : c'est, il est vrai, un village du Cayar, mais qui nous était

dévoué ; et ce qui est le plus fâcheux dans cette affaire c'est que les noirs des villages voisins ne se sont pas défendus. — Avec 50 spahis de l'escadron, nous avons, tous à jeun, poursuivi les pillards toute la journée jusqu'au milieu du Oualo ; mais ils avaient 4 heures d'avance sur nous. »

Enfin, par un dernier rapport du 2 juin, le gouverneur écrit sommairement au ministre :

« Je vous écrit en profitant du départ de l'*Elisa-Prosper*, au moment même où je reviens du fleuve. — A force de nous donner du mal, nous venons d'établir nos affaires sur le meilleur pied. J'ai atteint à Dialmath (rive gauche) la bande de Maures qui a détruit Gandon. Nous avons tué plusieurs princes parents de Mohanmed-el-Habab, et 29 Maures, tous marquants, sont restés sur le terrain. Eli cherche à retourner chez son père par le Fouta qu'il traverse en fuyant et le Cayar se déclare contre les Maures. Je vous donnerai plus de détails par la première occasion. »

Chaque courrier d'Afrique nous apporte l'avis de nouveaux succès en Kabylie. Nous lisons dans l'*Akhbar* du 7 juillet :

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Tizi-Ouzou, le 5 juillet, midi 45 m.
Le gouverneur-général à M. le général Cissey, à Alger.

Sidi el Hassen, le 4 juillet.

Ce matin les Beni-Menguillet, les Beni-Attaff et les Akbile ont fait leur soumission.

De toute la grande confédération des Zouaoua, il ne reste plus d'insoumis que les Beni-Aoucef et les Beni-ben-Akache qui sont attendus d'un moment à l'autre, et dont plusieurs fractions déjà sont au camp.
(Communiqué.)

On lit dans le même journal :

« Le marabout Sidi-Djoudi, un des principaux chefs du Jurjura, avait été le premier, par sa soumission, qui remonte déjà à plusieurs années, à ébranler le faisceau de résistance que nous opposait la puissante confédération des Zouaoua. Depuis quelque temps, ses allures n'étaient pas franches ; et l'on n'a pas été surpris d'apprendre que, très-

récemment, il avait fait cause commune avec les insoumis, après avoir écrit à l'autorité française une lettre très-inconvenante pour expliquer sa démarche. Il paraît que les dernières défaites des Kabyles ont produit un nouveau changement dans le caractère assez versatile de ce personnage, et que d'ailleurs les révoltés eux-mêmes repoussaient cet allié douteux ; il est donc venu se constituer prisonnier entre nos mains, pour éviter d'y tomber d'une manière plus fâcheuse et voulant se donner les apparences, sans doute, d'avoir été forcé d'abandonner un instant notre cause. Quoi qu'il en soit, Sidi Djoudi vient d'arriver sous escorte avec son fils, et il a été aussitôt écroué à la Casba. On a vu souvent ici ce chef kabyle dans les salons du gouvernement, où sa haute stature et l'expression de sa physionomie attiraient l'attention. Il semblait prendre goût à notre civilisation ; et sa présence a été parfois remarquée au Château-Vert et autres lieux de plaisir dont la fréquentation ne paraît pas très-compatible avec les idées qu'on se fait, parmi les Européens, de la vie ascétique des marabouts. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 9 juillet. — Le Congrès a commencé la discussion du rapport du budget.

Les restes des bandes révolutionnaires sont vivement poursuivis.

Partout l'ordre est rétabli.

Londres, 10 juillet. — Le prince Napoléon est attendu lundi à Liverpool ; il logera chez le Consul français.

Le Steamer *Montréal* a péri près de Québec avec 200 émigrants.

Trieste, 9 juillet. — Les nouvelles de Constantinople sont du 3 juillet. A cette date lord Redcliffe avait reçu de lord Clarendon des dépêches proposant l'union judiciaire et militaire des Principautés.

On disait les Persans toujours à Hérat dont ils avaient augmenté les fortifications.

Londres, 10 juillet. — Séance de la Chambre des Communes.

Le président du département de l'Inde (India-

FEUILLETON

MADemoiselle DE CARDONNE.

(Suite.)

Cette exclamation s'échappa des lèvres du comte pour répondre à un mouvement de Nancy, mouvement qui exprimait à la fois l'étonnement et le dégoût. L'amiral reprit avec douceur :

— Crois-le, ma fille, j'ai autant que toi la fierté de notre couleur, je suis presque aussi intolérant sur ce sujet que l'étaient nos vieux créoles, mais j'ai beaucoup voyagé, beaucoup appris, et les événements de ma vie aventureuse ont modifié chez moi certaines idées au profit de ma raison, de ma loyauté, de mon équité. Ainsi, tes susceptibilités de race sont instinctives, les miennes sont étudiées ; tu vois dans le nègre une créature inférieure que ta pitié, ta charité protègent, soutiennent, consolent dans ses souffrances ; moi, je vois dans le même individu un homme qu'il eût fallu instruire, et moraliser avant de songer à l'affranchir ; je crois ma race supérieure à la sienne, je crois même que cette supériorité est l'effet d'une volonté divine, et j'aurais horreur de toute alliance, de tout mélange qui nous confondrait ; mais ma fierté d'origine ne va pas jusqu'au mépris, et quand je rencontre un nègre doué de sentiments élevés, je l'estime ; si cet homme m'a rendu service, je lui suis reconnaissant ; enfin, s'il m'a

servi avec amour pendant près de quarante ans, s'il m'a mainte fois sauvé la vie, s'il a versé son sang pour mon honneur et ma renommée, non-seulement je l'estime, mais je l'aime comme on doit aimer son fils... Voilà pourquoi Smarth... — Mon cher père, tout cela est pensé à merveille ; je connais l'extrême délicatesse de vos sentiments, et certes, je me garderais bien de la critiquer. Ne m'avez-vous pas vu depuis un an, combler votre protégé de soins, de prévenances, d'attentions empressées, minutieuses ? — Oui, mais te voilà bien changée depuis quelques jours. — Je voyais en lui votre fidèle serviteur, votre glorieux compagnon, votre heureux sauveur ! et je le bénissais, je l'aimais... non pas comme un frère (ici la jeune fille ne put réprimer un petit frisson de dégoût), mais comme vieil ami, et j'eusse exposé ma vie pour secourir la sienne. — Bien, mon enfant, très-bien ! — Mais, vous l'avez dit avec grande raison, la nature de ces hommes est inférieure à la nôtre ; soit ignorance, soit vice inhérent à leur race, ils ne sont doués, j'en ai la preuve, que de vertus passagères, et le démon, chassé de leur cœur pour quelque temps, y revient tôt ou tard. Ces méchants ont le génie du mal ; un jour, sublimes de courage et de dévouement, ils sont hideux de lâcheté, d'hypocrisie et de cruauté le lendemain... voilà pourquoi Smarth... — Smarth, interrompit vivement le comte, est né au Sénégal ; il est arrivé à Saint-Domingue à l'âge de douze

ans ; son air intelligent, son agilité, l'énergie de son regard me le firent remarquer ; je l'ai attaché à mon service ; il m'a suivi dans toutes mes campagnes ; il a été mousse, matelot, gabier, contre-maitre et maître de manœuvres ; j'ai eu l'honneur de le présenter à Sa Majesté Louis XVI, qui, pour le récompenser de sa vaillance, lui a fait don d'une hache d'abordage. Smarth est aussi bon royaliste qu'un Vendéen ; Smarth n'a du nègre que la peau ; il hait et méprise les féroces charlatans qui ont fait de cette île un repaire de douleurs et de brigands ; il a en quelque sorte oublié toutes les coutumes de ses frères ; ses mœurs sont celles d'un Français, d'un marin, d'un soldat, et je ne peux croire qu'un homme voué au bien pendant quarante années, se soit laissé gagner par le démon au déclin de sa vie, gagner au point de me frapper avec cruauté, avec ingratitude dans mon repos, dans mon bonheur, dans ma fortune, dans mon honneur, en se couvrant d'un masque épouvantable... Non, non... je l'aurais vu à l'œuvre, à cette œuvre infernale, que j'en croirais mon cœur, non mes yeux.

— Alors, cher père, n'en parlons plus ; votre conviction m'ébranle à mon tour, malgré toutes mes certitudes ; si j'insistais davantage, vous pourriez m'accuser de méchanceté. — Toi, mon enfant ? oh ! non, tu n'agis, je le sais bien, que dans l'intérêt de ces pauvres gens que le poison décime autour de nous ; tu veux les sauver en

Board) nie que les troupes anglaises envoyées en Chine doivent être retenues aux Indes.

Lord Palmerston craint que le transport des nègres aux Colonies françaises n'encourage la traite des noirs. S. S. dit que le Gouvernement français a promis la plus grande prudence et qu'il arrêterait même l'importation si le gouvernement anglais, par la suite, prouvait que les précautions sont inutiles.

Madrid, 10 juillet. — Le chef des révolutionnaires d'Utrera a été pris.

La tranquillité est rétablie partout.

Turin, 11 juillet. — Le ministre de l'Intérieur a déclaré au Sénat qu'on avait seulement saisi à Gênes 500 fusils, 20 pistolets et 240 poignards. Ce qu'on a dit des projets des insurgés qui auraient été connus d'avance et aussi des établissements publics de Gênes qui auraient été minés est inexact. On n'a trouvé aucune mine sous ces établissements non plus que dans la ville.

Marseille, 12 juillet, 8 heures du matin. — Les nouvelles de Naples sont du 9 : à cette date le royaume des 2 Siciles était tranquille; cependant les fonds publics napolitains ne sont pas remontés. Le journal officiel dit que les insurgés qui avaient échappé au combat de Padula, ont été attaqués le lendemain vers Saufa par les gardes urbaines, le 11^e chasseurs et des habitants. Ce qui restait de la bande a perdu 30 hommes dans le dernier combat et tous ceux qui en faisaient partie ont pu être arrêtés.

Marseille, 12 juillet. — Les nouvelles de Bombay vont jusqu'au 11 juin.

Après avoir été défaits devant Delhi et après avoir perdu 26 canons, les insurgés sont rentrés en désordre dans la place. A la date des derniers avis, les Anglais occupaient les hauteurs près de Delhi et se préparaient à donner l'assaut. Cependant il y a eu des défections nouvelles et tout le nord de l'Inde est ouvert à l'insurrection. — D'après les lettres et les journaux, 30,000 indigènes auraient déserté depuis l'insurrection. — Le *Victis* se prépare à quitter Marseille. Il a reçu l'ordre, d'Angleterre, d'attendre le nouveau général en chef, sir Colin-Campbell, qui se rend aux Indes. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ITALIE. — On lit dans le *Pays* :

« Nous avons des nouvelles particulières toutes récentes d'Italie, et elles nous donnent comme positifs les faits suivants :

» L'insurrection de la Calabre est terminée; son chef, le colonel Pisacone, a été arrêté, le 3 au matin, près de Catanzaro par un fort détachement qui commandait le lieutenant Moro du corps de la gendarmerie royale; il a été immédiatement envoyé dans la forteresse de Reggio jusqu'à l'arrivée des ordres attendus de Naples. On assure que le colonel, qui est un homme de beaucoup d'énergie et de résolution, paraissait très-affecté de l'abandon dans lequel on l'avait laissé et du peu de sympathie que son entreprise avait rencontrée dans la population. Depuis le 2, on avait complètement perdu la trace de Mazzini et le bruit s'était répandu sur tout le littoral qu'il était parvenu à s'embarquer.

« La ville de Naples, que certains journaux anglais

représentent comme en proie à une agitation très-vive, n'a jamais été plus tranquille. »

— Nous lisons dans le même *Journal* :

« On nous écrit de Gênes que l'escadre anglaise aux ordres de l'amiral Lyons devait quitter, le 24 juillet, le mouillage de la Spezia et faire route pour Toulon où elle restera quelques jours.

« En quittant Toulon, l'escadre anglaise se rendra directement à Alger. »

FAITS DIVERS.

On mande de La Haye, le 8 juillet ;

L'orage et la tempête de dimanche dernier ont causé des dégâts importants en Hollande. Il paraît que la ville d'Arnhem a eu le plus à souffrir. Pas une maison qui ait conservé ses vitres; la grêle et la pluie torrentielle ont brisé même la lanterne de la coupole du bâtiment *Musis Sacrum*, au moment où le corps des musiciens du régiment d'artillerie y donnait un concert. L'eau du ciel a inondé la salle et l'a convertie en étang, de manière que l'auditoire a pris un bain de pieds fort désagréable qu'il a dû subir pendant quelques temps pour échapper aux grêlons de la grandeur d'œufs de vanneau qui tombaient sur la ville. Les dommages occasionnés par la grêle dans les seules communes de Varik et d'Ophemert sont évalués à 40,000 florins.

— On a découvert depuis quelque temps, près de Lansanne, dans les mines de houille de Belmont, les débris d'un grand quadrupède fossile. Cet animal, auquel Cuvier a donné le nom d'*Anthracotarium magnum*, est un pachyderme un peu de la forme du porc, et de la taille de l'hippopotame. Il vivait, dans cette époque reculée où les immenses tourbières qui ont donné naissance à nos houilles, recouvraient une grande partie de notre sol, et il prenait plaisir à errer dans ces marécages en compagnie des castors; des crocodiles et des tortues dont nous retrouvons encore les débris pétrifiés dans nos houillères.

Les débris d'*Anthracotarium* qui ont été découverts dernièrement, appartiennent à trois individus différents. Ils n'ont pu être retirés de la mine que brisés en milliers de fragments; mais, grâce au soin que les ouvriers mineurs ont pris de recueillir tout ce qu'ils pouvaient apercevoir, il a été possible de reconstruire plusieurs pièces d'une manière presque parfaite, entre autres trois mâchoires supérieures et trois inférieures, des vertèbres et des côtes en grand nombre, et plusieurs os des membres. La plupart des débris, aussi précieux par leur excessive rareté qu'importants pour l'étude de la géologie de notre pays, sont déjà déposés dans les salles du Musée cantonal vaudois. (*Revue de Genève*.)

— Les nouvelles de La Canée rendent compte du séjour qu'y a fait Saïd-Pacha, en revenant de Smyrne où il avait eu le regret de ne pas rencontrer le Sultan. Il a voulu passer quelques jours auprès de Vely-Pacha, gouverneur-général de la Crète, avec qui il est lié par une vieille amitié d'enfance.

« L'excursion de Saïd-Pacha en Crète, dit la *Presse d'Orient*, a été l'occasion d'un fait vraiment curieux.

» En arrivant à la Canée, l'intendant de Saïd-Pacha parla d'une famille grecque qui avait habité

un village situé près de cette ville. On fit venir un homme âgé, natif de ce village, qui habite la Canée. En réponse aux questions du kiaïa, le vieillard répondit qu'il avait connu cette famille, dont plusieurs enfants avaient été enlevés et emmenés en Turquie au temps de la guerre de Grèce.

» — As-tu connu ces enfants? lui dit le kiaïa.

» — Je les ai vus.

» — Et la famille est éteinte?

» — Non.

» Les assistants s'étonnaient de l'intérêt que le kiaïa paraissait porter à une pauvre famille grecque, et de l'émotion qu'il ressentit au dernier mot du vieillard.

» — Qui vit encore de cette famille? reprit le kiaïa?

» — Le père, la mère et plusieurs enfants.

» Le kiaïa, plus ému encore, demanda des chevaux, fit monter le vieillard, et lui demanda de le conduire au village. Bientôt, ils y arrivèrent. Le vieillard regardait avec stupéfaction le kiaïa, qui lui indiquait les noms des habitants des premières maisons en vue, tous âgés ou morts. On entra dans le village.

» — Voilà la maison de cette famille, dit le kiaïa, en étendant la main.

» — Vous la connaissez donc?

» — C'est la mienne!

» Le kiaïa sauta à bas de son cheval, pénétra dans la chaumière et tombe dans les bras de sa mère. On s'imagine la surprise et la joie de la pauvre vieille femme, de son mari et de toute la famille; il faut renoncer à décrire la scène attendrissante qui a suivi cette reconnaissance. Tous les habitants prévenus de ce fait extraordinaire, accoururent pour voir le haut fonctionnaire sorti de leur hameau. Le kiaïa emmena sa famille à la Canée, où elle fut reçue avec bienveillance et comblée de présents par Saïd-Pacha et Vely-Pacha. »

CHRONIQUE LOCALE.

M. Maillard-Dufays, avant d'être appelé à la présidence du Tribunal de Saumur, avait été nommé le 11 juillet 1840, substitut à Montargis. — 30 décembre 1842, substitut à Blois. — 27 mars 1845, substitut à Tours. — 4 juin 1848, procureur de la république à Saint-Gaudens. — 10 mars 1849, procureur de la république à Château-Gonthier. — 28 octobre 1850, président du Tribunal de Mamers.

Un affreux accident a jeté la consternation samedi dernier dans notre marché. Une pauvre femme de Nautilly, longeant le parapet vis-à-vis de la promenade, aperçoit un morceau de bois sur le milieu de la voie, et veut le ramasser. Au même instant, une diligence arrivait, et quoique au petit trot, les chevaux ne purent être arrêtés assez promptement! Déjà la pauvre femme était renversée et une roue lui avait écrasé la tête. Relevée aussitôt et transportée au poste, elle a expiré presque immédiatement.

Depuis plusieurs jours, chaque soir, on se presse sur la place Bilange, autour de la belle et grande loge de M. Lorumus, et, dès l'ouverture des bureaux, une société d'élite occupe toutes les places.

me montrant le criminel; tu veux qu'en le châtiant, ce monstre, j'arrache à la mort des centaines de victimes, peut-être; je sais qu'épouvantée du chagrin dont je souffre, tu veux me venir en aide et me sauver moi-même: car le poison qui frappe mes nègres, comme les frapperait la foudre, s'infiltre dans mes propres veines et me tuera.... — Père, ne parlez pas ainsi! s'écria M^{lle} de Cardonne en enlaçant le vieillard de ses deux bras, comme pour le défendre. — Il me tuera, lentement, il est vrai, mais à coup sûr.... N'est-ce pas pour me punir de l'affection de tous ces braves gens, n'est-ce pas pour se venger de leur fidélité que le meurtrier les jette expirants sous mes yeux tous les jours?... Ah! ma fille, je ne peux endurer un pareil supplice; il est au-dessus de mes forces, et je me sens succomber! — Eh bien, oui, c'est parce que je vous vois pâlir et changer, c'est parce que je vous vois accablé de soucis mortels, que je veux tenter de dessiller vos yeux.... Mon bon père, oh! de grâce, promettez-moi que vous interrogerez cet homme; vous verrez qu'il se trahira. — L'interroger!... et s'il ne se trahit pas, s'il s'indigne; si son regard m'écrase, si son sourire amer, sa parole ferme et franche le justifient... ne me faudra-t-il pas rentrer sous terre?... L'interroger! mais s'il est innocent, c'est un coup de poignard que je lui aurai donné.... Je le connais, il me dira, avec sa voix grave et respectueuse: « Amiral, vous vous trompez; monsieur le comte, on vous a menti. » Il ne me dira que cela, et me quittera pour s'aller casser la tête

d'un coup de pistolet.... Alors, que deviendrai-je? Réponds, mon enfant. — Au moins consentez-vous à le surveiller? voudrez-vous, guidé par moi, étudier les pas et les actions de.... — Ce n'est déjà pas très-bien ce que tu me demandes là; mais comme il s'agit de l'intérêt de tous, je peux, sans offenser l'honneur de mon vieux matelot, me résoudre au métier de guetteur et d'espion. Oui, mon enfant, nous surveillerons. En attendant, dis-moi ce que tu sais; qu'elles nouvelles preuves as-tu recueillies? — Il n'est plus temps d'en parler; voilà Smarth qui arrive par ce sentier.... A ce soir.

Le comte posa un doigt sur ses lèvres pour recommander le silence à sa fille; et, baissant les yeux, il se mit à arracher des brins d'herbe de Guinée pour se donner une contenance et cacher son émotion.

Il semblait au noble vieillard que Smarth allait lire sur son visage que son chef, son maître, son ami, était devenu son espion.

Un froissement de feuilles se fit entendre près du hamac de Nancy; le comte tourna vivement la tête et murmura :

— Nous n'étions pas seuls, on nous écoutait. — Je l'ai cru comme vous, répondit la jeune fille, mais je me suis trompée; c'est un cabri ou un agouti que l'arrivée de Smarth aura fait déloger du fourré.

Smarth se présenta, marchant d'un pas ferme, appuyé sur son bâton, la tête haute, le regard animé. Comme il abordait ses maîtres, la Rémédios débouchait du bois,

dans la grande allée de cocotiers et de palmiers qui conduisait à la maison.

La capresse ne fit que paraître et disparaître, car elle s'enfonça aussitôt dans des halliers où l'œil ne pouvait plus la suivre.

VI.

— Eh bien, Smarth, dit l'amiral, de quoi est-il mort? — Qui ça, maître? — Ne t'ai-je pas envoyé savoir comment on explique la mort de Louis, le jardinier de mademoiselle? reprit le comte étonné de cette réponse étrange. — Ah! oui c'est vrai; je n'y pensais déjà plus, à notre pauvre vieux Réséda.... — Vous n'y pensiez plus! interrompit Nancy. — Que voulez-vous, mam'zelle, c'est un homme à la mer, et v'là tout. Nous autres marins, nous ne chantons pas des antiennes aux défunts: faudrait passer sa vie à pleurer pour ne pas faire de jaloux parmi ceux qui nous quittent. Le père Réséda est mort d'un coup de tafia que le diable aura mêlé de poison.... Mais il s'agit d'une bien autre nouvelle.... — Eh quoi! Smarth, vous traitez aussi légèrement de semblables horreurs! reprit avec sévérité M^{lle} de Cardonne. — Ne faut-il pas prendre son parti en toute chose? hier c'était le tour de Judith, aujourd'hui c'est Louis qui l'a dansé, demain ce sera peut-être moi qui filerai mon nœud; au train dont ils vont, il n'y aura bientôt plus que vous et l'amiral aux Tamarins; je ne veux pas pour ça mourir de peur et de chagrin.... En attendant, v'là ce qui nous arrive. — Encore un malheur! murmura le comte pendant que

M. Lorumus, digne émule des Bosco et des Conus, exécute les tours de prestidigitation les plus difficiles et les plus compliqués avec une adresse et une habileté vraiment remarquables. Sans parler des mille surprises agréables que M. Lorumus réserve à ses spectateurs, nous dirons, que dans chaque séance, vingt fois les braves et les applaudissements retentissent et attestent plus que tout ce que nous pourrions dire combien le prestidigitateur charme la réunion.

A chaque représentation, M. Soret vient ajouter aux agréments du spectacle; plus d'une fois, les cœurs ont battu, des exclamations involontaires sont sorties des poitrines à la vue des exercices d'équilibre, de la danse sur les bouteilles. A chaque instant les braves réitérés couronnent ses succès.

Personne ne voudra laisser échapper une si bonne occasion de plaisir; M. Lorumus ne peut rester ici que très-peu de temps; qu'on profite donc des représentations qu'il va encore nous donner.

Par décret ministériel en date du 22 juin 1857, M. Etienne Milon, ex-instituteur, a été nommé libraire à Saumur, en remplacement de M. Godfroy, qui reste imprimeur.

M. Milon a transféré sa librairie rue d'Orléans, en face l'hôtel de Londres, et M. Godfroy reste toujours Grande-Rue, près Saint-Pierre, où il s'occupe spécialement de l'imprimerie.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 13 juillet. — « Le *Moniteur Algérien* du 10 dit que notre autorité fait des progrès rapides en Kabylie.

» Les Kabyles avouent 400 morts le 24 juin. Ils ne peuvent plus trouver de refuge pour leurs familles ainsi que pour leurs troupeaux, et ils sont assaillis de tous côtés. Ils livrent de nouveaux otâges. Le 7 juillet, le général Renault campait chez les Beni-Menguillet. Le Maréchal soumettra promptement les cinq dernières tribus. »

ETAT CIVIL du 16 au 30 juin.

NAISSANCES. — 18, Noëmi Brisset, rue Duncan; — 19, Céleste-Madeleine Bourel, rue des Capucins; — Henri-Emile Appert, rue de Fenet; — Marie-Caroline-Eugénie Gaultier, rue Saint-Jean; — 22, Marie-Adélaïde Renard, place des Récollets; — Joseph Peigné, rue de Fenet; — 24, Jean-Georges Cottini, rue d'Orléans; — Anatole-Victorine Touchet, rue Basse-Saint-Pierre; — 27, Jules-Pierre Renaire, rue des Basses-Perrières; — 29, Estelle-Aline Gallet, rue Verte.

MARIAGES. — 16, Louis Boisseau, menuisier, a épousé Jeanne Debois, domestique, tous deux de Saumur; — 22, Louis-Joseph Taveau, sabotier, de Bagnaux, a épousé Henriette Brossier, cuisinière, de Saumur; — Auguste Bouju, cordier, a épousé Céleste Poisson, lingère, tous deux de Saumur; — Auguste Petit, menuisier, a épousé Eugénie-Victoire Aubin, ouvrière, tous deux de Saumur; — Paul

Fouet, chapeletier, a épousé Justine Bauron, chapeletière, tous deux de Saumur; — 23, Ambroise Podesta, charretier, a épousé Aglaé Aglès, domestique, tous deux de Saumur; — Casimir Perrault, employé du chemin de fer, a épousé Constance Piednoir, couturière, tous deux de Saumur; — 26, François-Jean-Marie Georgin, menuisier, a épousé Eugénie Voland, lingère, tous deux de Saumur; — 29, Adolphe-Félix Bouchard, menuisier, a épousé Louise Luzé, couturière, tous deux de Saumur; — 30, Léon-Angustin, chapeletier, a épousé Eugénie Mandin, lingère, tous deux de Saumur; — Pierre Ernou, cultivateur, de Saumur, a épousé Anne Dalenson, cultivatrice, de Chenetutte-les-Tuffeaux; — Henri-Gustave Secoudy, cuisinier, a épousé Henriette-Aline Brestin, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 16, Clémentine Wilhem, 5 mois, cour d'Offard; — François Bougonin, cultivateur, 77 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 17, Paul Queré, tailleur d'habits, 57 ans, à l'Hôpital; — Célestine Jarvais, 3 mois, rue de la Visitation; — 19, Sophie-Marie Babin, propriétaire, 84 ans, veuve Allain, port Gigongne; — Marie Soulard, rentière, 84 ans, veuve Guibert, rue Beaurepaire; — Françoise Behu, rentière, 60 ans, veuve Vata, rue de la Gneule-du-Loup; — Jean Boulassière, 16 jours, à la Providence; — 20, Edouard Behu, 11 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Prosper Chailloux, forgeron, 32 ans, célibataire, à l'Hôpital; — Joseph Berthelot, 6 mois, à la Providence; — 22, Marie-Joséphine Jarry, 17 ans, célibataire, à la Providence; — Bigot, mort-né, rue du Portail-Louis; — 23, Pierre Rallet, propriétaire, 63 ans, rue Cendrière; — Céline-Victoire Balothé, 5 ans, place de la Bilange; — Théodore Thuau, menuisier, 52 ans; — 24, Elisabeth Nondon, 24 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 25, Juliette Roulleau, propriétaire, 33 ans, femme Lemarchand; — François Leboucher, tisserand, 75 ans, à l'Hôpital; — Jeanne Cléret, rentière, 73 ans, femme Gilbert, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 27, Henri-René Choisy, ébéniste, 24 ans, célibataire, montée du Fort; — Marguerite Boislard, 78 ans, veuve Toigny, à l'Hôpital; — 30, Marie Surbé, chaisière, 39 ans, femme Bigot, rue du Portail-Louis.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, Hôtel de Londres, le 16, le 17 et le 18 de ce mois. (392)

L'ÉLIXIR RASPAIL, de COMBIER-DESTRE, de Saumur, vient d'obtenir une nouvelle médaille à l'exposition du Mans (Sarthe).

Malgré l'augmentation toujours croissante des alcools de vin que M. Combiér fait distiller à son compte dans le midi, et le prix extraordinaire où se sont élevés les sucres, il n'a jamais changé ses prix ni ses qualités, préférant un moindre bénéfice à l'emploi des alcools industriels et des sirops de fécule, tenant à se conserver la réputation qu'il s'est acquise jusqu'à ce jour.

MM. les débitants et consommateurs sont priés d'exiger le cachet sur la cire et les étiquettes ornées de médailles que M. Combiér seul possède. (380)

Nancy attachait sur Smarth un regard pénétrant. — Et un gros, monsieur le comte; figurez-vous que la maison est pleine... — Pleine de quoi? — De canaille, c'est le mot; vous avez la visite du gouverneur de la province, le général Dessalines, et de trois ou quatre estafiers qu'il appelle ses aides-de-camp. — Que me veulent-ils? — Je n'en sais rien. Ils ont, sans gêne, fait mettre leurs chevaux à l'écurie, et ils se carrent comme des dindons dans la galerie rose, où on leur a servi du punch et du sangri. Le citoyen général veut vous voir; il a même dit qu'il désirait saluer mam'zelle, comme s'il savait saluer une femme, ce faïchien. — Qu'il aille au diable! Fais-moi griser tous ces gens-là; je ne veux pas me déranger pour eux. — Est-ce bien prudent, père? demanda Nancy de cette voix câline qui était toujours écoutée. — Prudent! prudent! je ne dis pas... Au fait... allons, ma fille, c'est pour toi que je me résigne... ces misérables pourraient se venger sur toi de mes dédains... Donne-moi le bras. — Ce qui vous surprendra, continua Smarth, ce sera de voir, à la suite de ces che-napans, un homme vêtu d'une capote militaire et portant des galons de sergent. — Un nègre? — Non pas, un blanc. — Français? — Je le suppose, car il ne m'a pas fait l'honneur de répondre à mes questions; il est muet comme un requin; c'est un tout jeune homme, un beau garçon, ma foi, frais et joflflu comme un mousse. — Et ce sergent est au service de Dessalines? — Je ne sais pas ce qu'il fait là; il se promène de long en large

sur le perron... Vous serez peut-être plus heureux que moi en l'interrogeant. — Allons voir ce phénomène, dit le comte; et, appuyé au bras de Nancy, il se dirigea vers la maison.

Smarth monta sur le *Triton*, plia et rangea le pavillon de l'amiral, mit tout en ordre sur son vaisseau bien-aimé; puis, sautant à terre et se tournant une dernière fois vers ce bijou, son trésor, il s'écria :

— Moi, te brûler, camarade! Tonnerre de Brest! comme disent les Bretons, l'amiral est fou, parole d'honneur!

Et le vieux matelot se retira en sifflant l'air de *Bon voyage, monsieur Dumollet*, chanson éminemment maritime, qu'il accompagna de moulinets formidables.

Smarth rejoignit ses maîtres comme ils atteignaient le grand perron.

— V'la notre homme, monsieur le comte, dit-il en montrant Martial qui s'était assis à l'ombre d'un arbre de Cythère; j'ai dans l'idée qu'il y a quelque chose de louche là-dessous.

L'amiral marcha droit à son hôte. Martial, en voyant venir à lui ce beau vieillard appuyé au bras d'une charmante demoiselle, se leva précipitamment et se découvrit avec respect, en disant :

— Il paraît que tout le monde n'est pas noir, par ici. Ah! bigre! la citoyenne est superbe!

Le comte rendit militairement le salut; Nancy s'inclina légèrement et avec grâce.

LOTÉRIE

NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE.

Liste des n^{os} gagnants sortis au 2^e tirage de juillet 1857.

Le numéro 467,514 a gagné le lot de 50,000 fr. Le lot de 5,000 fr. a été gagné par le numéro 668,899.

Les deux lots de 1,000 fr. ont été gagnés par les numéros 892,124 et 792,878.

Les deux lots de 500 fr., par les numéros 478,245 et 1,169,264.

Les quatre lots de 250 fr., par les numéros 194,904 — 357,802 — 625,031 — 147,568.

Enfin les dix lots de 100 fr. ont été gagnés par les numéros 908,543 — 619,398 — 216,359 — 928,126 — 858,817 — 986,815 — 190,884 — 372,291 — 288,836 — 204,662.

SALON AMÉRICAIN.

MM. LORAMUS ET LODOISKA, ouvrent, chaque soir à 8 heures, leur salon de PHISIQUE et de MAGNÉTISME, place de la Bilange.

GALERIE

STÉRÉOSCOPIQUE, CRIMINELLE ET COMIQUE,

Place de la Bilange.

Cette galerie est éclairée dans l'intérieur par des stores sur lesquels on remarque les scènes les plus surprenantes.

Il serait impossible de décrire les admirables tableaux qui se déroulent sous les yeux des amateurs. Les personnes qui auront joui de ce spectacle, ne manqueront pas d'y envoyer leurs amis.

Marché de Saumur du 11 Juillet.

Froment (hec. de 77 k.)	24 50	Graine de luzerne.	80 —
2 ^e qualité, de 74 k.	25 55	— de colza . . .	25 —
Seigle	13 60	— de lin	29 —
Orge	14 —	Amandes en coques	—
Avoine (entrée) . .	12 80	(l'hectolitre) . . .	—
Fèves	—	— cassées (50 k)	120 —
Pois blancs	34 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges	32 —	compris le fût,	—
— verts	—	1 ^{er} choix 1856.	130 —
Cire jaune (30 kil)	220 —	2 ^e —	120 —
Huile de noix ordin.	110 —	3 ^e —	100 —
— de chenevis . . .	83 —	— de Chinon . . .	100 —
— de lin	60 —	— de Bourgueil .	150 —
Paille hors barrière.	26 90	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1855. id	63 26	1 ^{er} qualité 1856	150 —
Luzerne	62 40	2 ^e —	90 —
Graine de trèfle . .	80 —	3 ^e —	65 —

BOURSE DU 11 JUILLET.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 66 80.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92

BOURSE DU 13 JUILLET.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 66 80

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 91 75.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— Quel bon vent vous amène chez moi, Monsieur? dit le comte en s'arrêtant en face de Martial qui ne se sentait pas d'aise. — Dame! Monsieur, le vent qui m'amène n'est pas très-bon... je me trompe, il n'est pas mauvais... au fait, il est très-agréable, puisque je vous rencontre. — Vous arrivez de France? — Moi? oui et non... Tenez, Monsieur, je ne sais pas mentir, donc ne m'interrogez pas, car il me serait impossible de vous répondre un mot de vérité.

Le comte, Nancy et Smarth se regardèrent avec étonnement; Martial reprit :

— C'est drôle, n'est-ce pas? Que voulez-vous, il y a de plaisants quarts-d'heure dans la vie!... Je n'en suis pas moins tout ragaillard de vous avoir vu; vous avez l'air d'un brave homme, et ça me fait honneur puisque nous avons la même peau... Allez voir ce que vous veulent vos visiteurs, et si j'ai un conseil à vous donner, faites-leur bonne mine. — Merci de l'avertissement; mais d'où vient... Quant aux explications, j'ai l'avantage de vous saluer, vous n'en aurez pas; j'ai déjà trop parlé... Suffit, je m'entends. — Ne désirez-vous pas prendre quelques rafraîchissements? — Volontiers, car je viens de faire une furieuse étape. — Smarth, dit le comte en se retournant, charge-toi de ce brave sergent, c'est un camarade, la maison lui appartient... Adieu, mon ami, ou plutôt au revoir.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Tribunal de Commerce de Saumur.

Faillite GOULU.

Les créanciers de la faillite du sieur Pierre Goulu, marinier à Trèves-Cunault, sont invités conformément à l'art. 537 du Code de Commerce, à se présenter le lundi 20 juillet prochain, 9 heures du matin, en la Chambre du Conseil du Tribunal de Commerce à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic, et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,
(404) E. CORNILLEAU.

Etude de M^e COULBAULT, avoué à Saumur.

Jugement de séparation de biens.

D'un jugement par défaut du tribunal civil de première instance de Saumur, en date du quatre juillet mil huit cent cinquante-sept, enregistré.

Il appert que la dame Agnès-Félicité-Lemasson, épouse du sieur Jean-Baptiste-Eugène-Roussel, mécanicien, demeurant ladite dame à Saumur, a été séparée de biens d'avec ledit sieur Roussel, son mari, ayant demeuré à Saumur, actuellement sans domicile ni résidence connus.

Pour extrait, certifié conforme par l'avoué de la dame Roussel, soussigné,
COULBAULT.

Etude de M^e CHEDEAU, avoué à Saumur.

Suivant jugement du tribunal civil de Saumur, du quatre juillet 1857, enregistré.

Marie Talvard, femme de Louis Pasquier, menuisier, demeurant à Chacé,

A été séparée de biens d'avec son mari.

Dressé à Saumur, par l'avoué de ladite dame, soussigné, le 13 juillet 1857.

(406) CHEDEAU.

A VENDRE

Ou à Louer,

Pour entrer de suite en jouissance,

UNE MAISON,

Située à Saumur, quai de Limoges, anciennement occupée par M. Boutault, boulanger, et ayant de beaux appartements au 1^{er} et au 2^e étage.

S'adresser à M. FOUQUÉS, pour voir la maison, et à M^e DUTERME, notaire à Saumur, pour traiter. (407)

A CÉDER

Tout de suite, pour cause de Santé,

Un MAGASIN de blanc, de lingerie et de mercerie, dans un des quartiers les plus fréquentés de Poitiers. S'adresser à M. DOIRE, rue de la Trinité, 7, à Poitiers. (408)

A VENDRE

Une CARRIOLE toute neuve.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

OU A LOUER

Présentement,

DEUX MAISONS, sises rue de Bordeaux, ayant chacune un jardin. S'adresser à M. COMMEAU, couvreur, ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à 6 kilomètres de Poitiers, avec avenue sur une route impériale, parc de 60 hectares au centre de la propriété; maison de maître et trois corps de ferme. Ce domaine forme un bel ensemble de 238 hectares 91 ares; il existe une superficie considérable sur cette propriété.

S'adresser, pour avoir des renseignements et traiter, à M. DIXMIER, à Saumur. (378)

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOY. (190)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Petit-Maître, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue-Mezières, pour vente en gros.

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENTS au 1^{er} étage, avec caves et greniers. S'adresser à M^{me} V^e ROGERON, rue Saint-Nicolas. (400)

A CÉDER

Pour cause de santé,

De suite ou pour la Toussaint prochaine,

Un HOTEL bien achalandé, dans un chef-lieu d'arrondissement du département.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

MAISON AVEC MAGASINS,

Touchant le Pont Cessart et le quai du Gaz.

S'adresser à Douau-Girard fils, qui y exploite le commerce en gros, des vins et spiritueux, lequel il cédera également, si on le désire. (375)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON, autrefois l'auberge du Dauphin, située à Saumur, rue du Portail-Louis, appartenant à M. Baillif, ancien vétérinaire à Saumur, et joignant d'un côté M. Boutin, d'autre côté M. Charnod.

Une portion de cette maison est occupée à M. Bonneau, aubergiste, et l'autre par M. Meffray, maréchal.

EXCELLENTE

IMPRIMERIE

A CÉDER

Pour cause de santé.

Très-bon matériel. Clientèle excellente. Journal désigné pour les annonces judiciaires. Brevets de lithographe et de libraire. Produit moyen, 4,000 fr. Cet établissement se trouve situé sur une des grandes lignes de chemins de fer.

S'adresser à M. VATTIER, imprimeur à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine).

A LOUER

Présentement,

Un FONDS DE BOULANGERIE, avec tous ses ustensiles.

S'adresser à M. DOYEN, à Saint-Cyr.

A VENDRE

OU A ARRENTER

Un FONDS de boulanger bien achalandé et susceptible d'augmentation, situé à Fontevrault, Grand-Rue, avec la maison dans laquelle il s'exploite depuis plus de soixante ans.

S'adresser au propriétaire, M. HERBAULT, ou à M^e HUDAULT, notaire à Fontevrault. (376)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. PISSOR, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT : 3 FR. (286)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, phⁿ à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TRIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt : à Saumur, pharmacie de M. Dami-court, place de la Bilange; à Angers, ph^{ie} Ménière. (320)

Fabrique et Vente en Gros de S. Ouenin, 22, à Londres, France, 19, Hay Market.

COPAHINE

La Copahine Mège préparée par G. JOZEAU, ph., dont il faut toujours exiger la signature rouge couverte du timbre impérial, approuvée par l'Académie de Médecine, est si active, qu'une seule boîte, en moyenne, guérit les maladies contagieuses et pâles couleurs sans nausées ni coliques. Dépôt général pharmacie des Panoramas, rue Montmartre, 151. — 4 fr. la Boîte.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

R. DE SAINTONGE, MALADIES SECRÈTES

N^o 68. SAVONULE DE BAUME DE COPAHU PUR AU GUÉRISON INFALLIBLE RADICALE.

Approuvé par la FACULTE de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS

Pour LA GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les PLUS INVÉTÉRÉS

VADE-MECUM du D^r LEBEL. Prix : 2 fr. PRÉSERVATION, Lotion lustrale. Prix : 4 fr.

Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (3)

PAR SEMAINE

UN NUMÉRO DE

16 PAGES,

10 CENTIMES.

JOURNAL ILLUSTRÉ DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

Bureaux : 46, rue Saint-Louis (au Marais), à Paris.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

ABONNEMENT D'UN AN.

Paris, 6 fr.

Départements 8

TEXTE. — Voyages anciens et modernes, reproduits, traduits ou résumés : circumnavigations, explorations, découvertes; grandes chasses et grandes pêches; expéditions et combats maritimes, naufrages, hivernages célèbres. — Histoire naturelle. — Biographie des voyageurs célèbres. — Romans décrivant les contrées étrangères et leurs mœurs. — Excursions dans les départements français, dans leurs chefs-lieux et leurs localités les plus remarquables. — Voyages à travers la littérature, etc.

GRAVURES. — Vues des endroits les plus remarquables des deux mondes, portraits, gravures diverses, etc., etc.

Le cadre de cette publication atteste qu'elle aura, tout en donnant à ses souscripteurs une lecture de nature à leur plaire, un intérêt véritable. — Le premier numéro du Journal illustré des Voyages et des Voyageurs a paru le dimanche 5 avril. — Les personnes qui voudraient recevoir directement par la poste le Journal illustré des Voyages et des Voyageurs, peuvent adresser dès à présent leur souscription à ses éditeurs, 46, rue Saint-Louis (Marais), à Paris. — MM. les abonnés recevront gratuitement les titres, couvertures et la table des matières du volume que formera, chaque année, le Journal illustré des Voyages et des Voyageurs. — En envoyant franco un timbre-poste de 20 centimes, on recevra, à titre d'essai, les deux premiers numéros.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,